



GUIDE DES PLACEMENTS 2019

De +4 à **+11%** de gain annuel moyen (suite)



Cédric Besson  
Gérant chez  
Gaspal Gestion

\*\*\* supportent que les prélèvements sociaux, au retrait des fonds.

● **Actions de moyennes et petites sociétés françaises**

**Performance 2018** : -14% pour le CAC Mid & Small  
**Risque** : très élevé  
**Durée** : de 6 mois à 8 ans

Une fois n'est pas coutume, les PME et entreprises de taille intermédiaire (ETI) ont été durement sanctionnées, amenant leur indice de référence, le CAC Mid & Small, à afficher entre janvier et mi-novembre 2018 un repli de plus de 14%. En cause: le manque de liquidité des titres de ces sociétés, qui accentue les baisses. Ces entreprises voient pourtant leurs profits augmenter, mais la moindre déception se paie cher, comme dans le cas d'Iliad (-50%). Pour 2019, il faudra logiquement privilégier les sociétés alliant un bilan sain et une bonne visibilité sur leur activité, à l'instar d'Assystem (ingénierie), ou celles capables de faire passer des hausses de prix, comme Tarkett (équipements de sol). Parmi les fonds, privilégiez ceux dédiés

8 FONDS POUR FAIRE FACE AUX TURBULENCES DE 2019

Fonds (gestionnaire)	Valeur de part* (code d'achat)	Frais de gestion annuels	Performance sur 1 an*	Performance sur 3 ans*	L'avis de Capital
<b>Notre sélection de 4 fonds patrimoniaux</b>					
EDR Fund Income Europe (Edmond de Rothschild AM)	119,69 euros (LU0992632538)	1,40%	-2%	+8%	Conseillé aux plus prudents: ce fonds, qui vise un gain moyen de 4% par an, parie à 50% minimum sur des obligations européennes.
M&G Optimal Income Fund (M&G AM)	19,65 euros (GB00B1VMCY93)	1,43%	-2%	+8%	Un autre fonds très défensif. Investi à moins de 5% en actions, il privilégie les emprunts d'Etats et d'entreprises bien notées.
Nordea 1 - Alpha 10 MA Fund BP (Nordea Investment Funds)	11,70 euros (LU0445386369)	1,70%	-2%	+13%	Le meilleur gain sur trois ans. Il faut dire que sa technique de gestion, dite d'arbitrage, limite fortement les effets de baisse des marchés.
Sextant Grand Large (Amiral Gestion)	436,22 euros (FR0010286013)	1,70%	-3%	+11%	Le gérant, opportuniste, a réduit à 27% le poids des actions. Mais il saura vite réinvestir en cas de rebond des marchés mondiaux.
<b>Notre sélection de 4 fonds sectoriels</b>					
Amundi Funds CPR Global Agriculture (Amundi)	196,90 euros (LU0370201419)	2,15%	+1%	+15%	Outre les producteurs agricoles, ce fonds international vise aussi les titres de sociétés d'équipements et d'infrastructures (irrigation).
BNP Paribas Aqua Classic (BNP Paribas AM)	348,91 euros (FR0010668145)	2,00%	-1%	+22%	Un fonds pour parier sur le boom de la demande en eau, et le rehaussement des normes de qualité. Investi à 50% aux Etats-Unis.
OFI Fund RS European Equity Positive Economy (OFI Lux)	99,54 euros (LU1209226023)	1,00%	-6%	+6%	Original: le fonds mise sur les titres européens liés à la transition énergétique ou la santé. La France pèse un tiers du portefeuille.
Pictet Security P (Pictet AM)	201,55 euros (LU0270904781)	1,60%	+4%	+18%	Le meilleur fonds sur un an. Il faut dire que le portefeuille, dédié aux sociétés de sécurité informatique, est à 75% américain.

(\*) Cours et performances arrêtés au 14.11.2018.



aux valeurs moyennes plutôt que petites, tels MAM Entreprises familiales (FR0000988933) ou **Quadrige Rendement France Midcaps C (FR0011640986)**.

**Fiscalité** Identique à celle des actions de grandes sociétés françaises. Pour les actions de PME de moins de 10 ans et employant moins de 250 salariés, achetées avant fin 2017, il est possible de bénéficier d'un abattement pour durée de détention renforcé, de 50% entre un et quatre ans, 65% entre quatre et huit ans, et 85% au-delà. Les actions de PME employant moins de 5 000 salariés et justifiant d'un chiffre d'affaires de moins de 1,5 milliard d'euros ou d'un bilan inférieur à 2 milliards sont éligibles au PEA-PME, aux avantages fiscaux identiques à ceux du PEA.

### ● Actions et fonds de sociétés en zone euro

**Performance 2018** : -9%  
pour l'Euro Stoxx 50

**Risque** : élevé

**Durée** : de 1 à 8 ans

Alors que tout était réuni pour que le marché européen signe une belle performance, l'Euro Stoxx 50 accusait mi-novembre un repli de près de 9% depuis le 1<sup>er</sup> janvier ! Dans le détail, la Bourse italienne a décroché de 12%, suite au bras de fer entre le gouvernement et Bruxelles, tandis que les marchés portugais et espagnol perdaient respectivement 8 et 10%. Même le DAX allemand a décroché, de plus de 10%, du fait de son exposition aux valeurs exportatrices, elles-mêmes affectées par les tensions commerciales mondiales. Le début de 2019 risque d'être tout

aussi difficile. Inutile, donc, de se précipiter, même si on pourra s'intéresser à des fonds visant les sociétés aux solides perspectives de bénéfices et au prix attractif, tels Comgest Growth Europe Opportunities (IE00BD5HXJ66) et DNCA Invest Europe Growth (LU0870553459).

**Fiscalité** Identique à celle des grandes valeurs françaises, mais la taxe sur les transactions financières n'est pas due.

### ● Fonds de sociétés hors zone euro

**Performance 2018** : -2%  
pour l'indice MSCI Monde

**Risque** : élevé

**Durée** : de 1 à 8 ans

Les Bourses mondiales ont fait le grand écart cette année. Du côté des gagnants, signalons les marchés américains, dopés par





## De +4 à +11% de gain annuel moyen (suite)

Les mesures fiscales de Donald Trump. Même si cet effet commence à s'estomper : c'est ainsi que le Dow Jones n'affichait plus, mi-novembre, qu'un gain de 5%. Tandis que le Nasdaq 100, dédié aux valeurs technologiques, qui enregistrait encore une performance de +20% le 1<sup>er</sup> octobre, avec un record historique à 7700 points, ne gagnait plus que 7%. Du côté des perdants, on retrouve le Japon, avec -5%, le Royaume-Uni en pleine préparation du Brexit, avec -8%, mais surtout l'Asie, avec -16% pour Séoul et -20% pour Shanghai. Dans ce climat, difficile de s'engager à court terme sans prendre de risques. Mieux vaudra se focaliser sur des secteurs d'avenir, comme l'eau ou la sécurité, amenés à se développer quelle que soit la situation géopolitique (voir notre sélection page 28).

**Fiscalité** Identique à celle des grandes valeurs françaises. Les titres ne sont éligibles ni au PEA ni au PEA-PME.

### ● Fonds patrimoniaux

**Performance 2018** : de -9% à +7%

**Risque** : faible à moyen

**Durée** : de 3 à 5 ans

Les fonds patrimoniaux pourraient briller en 2019. Rappelons qu'ils ont pour objectif de préserver le capital investi, quel que soit l'environnement géopolitique et économique. C'est ainsi que ceux de notre sélection n'ont perdu que 2 à 3% sur un an, remplissant en partie cette mission. Et si, sur le long terme, ces fonds visent une même performance, à savoir rapporter 1 à 2 points de plus que les taux d'intérêt à court terme, ils recourent à des tactiques divergentes pour y parvenir. Raison pour laquelle il est conseillé de diversifier la mise sur au moins deux d'entre eux, tels ceux qui, comme EDR Fund Income Europe, privilégient les obligations, et ceux qui, à l'image de Sextant

Grand Large, n'hésitent pas à investir en priorité dans les actions. **Fiscalité** Identique à celle des grandes valeurs françaises.

### ● Investissement dans les PME

**Performance** : de -100% à plusieurs fois la mise

**Risque** : très élevé

**Durée** : de 5 à 10 ans

À l'inverse des entreprises cotées, les PME non cotées ont vu leurs prix se maintenir en 2018, selon l'indice Argos Mid Market. Logique : les taux d'intérêt au plus bas incitent les grosses sociétés à s'endetter pour les racheter. Dans ce contexte, difficile pour un particulier de faire une bonne affaire. Rappelons aussi que le rabais d'impôt associé à ce type d'investissement, même s'il devait passer de 18 à 25%, reste faible au regard du risque. Une solution sera, sinon, de passer par les FIP et FCPI, ces fonds qui diversifient la mise sur une dizaine de dossiers, des PME régionales dans le premier cas, ou innovantes dans le second cas. Il est en effet raisonnable de penser que le millésime 2019 sera bon : ces fonds ayant droit, pour une part de leur portefeuille, de prendre des participations dans des sociétés cotées, ils profiteront de bons prix d'entrée. Recourir au savoir-faire des gérants a un coût, compris entre 4 et 5% par an. Ces frais sont toutefois plafonnés, depuis juin 2018, à 30% sur toute la durée de l'investissement. Adressez-vous à des experts chevronnés, comme Truffle, spécialisé dans les secteurs des biotechnologies et des technologies de l'information (FCPI InnoCroissance 2018). Ou comme Apicap, qui investit entre autres à La Réunion (FIP 974 n°5)

**Fiscalité** Si vous achetez des parts de capital de PME de moins de 7 ans, affichant moins de 250 salariés et de 50 millions d'euros de chiffre d'affaires, pour les conserver

### L'ASTUCE LÉGALE

Il faudra attendre début 2019 et le vote définitif de la loi Pacte (plan d'action pour la croissance et la transformation des entreprises) pour en connaître les modalités précises, mais voilà une mesure qui devrait relancer l'intérêt des 4,5 millions de PEA et des quelque 80 000 PEA-PME : il devrait en effet être possible d'effectuer des retraits sur des plans ouverts depuis plus de cinq ans sans que cela entraîne la clôture. Tout nouveau versement sera en revanche impossible. Quant aux retraits opérés au-delà de huit ans, déjà autorisés, ils n'entraîneront plus le gel des avoirs. Il deviendra dès lors possible de retirer, et de remettre de l'argent, dans la limite des plafonds de dépôts respectifs de ces enveloppes.

au moins cinq ans, une réduction d'IR est octroyée, de 18% de l'investissement, retenu dans la limite de 50 000 euros pour un célibataire (le double pour un couple). L'éventuelle part de cette réduction excédant le plafond global des niches fiscales de 10 000 euros peut être étalée sur cinq ans. En cas d'achat de FIP ou de FCPI, le taux de réduction est identique, pour un investissement limité à 12 000 euros dans le cas d'une personne seule (le double pour un couple). Un amendement à la loi de finances 2019 prévoyait toutefois de faire grimper temporairement ce taux de 18 à 25%. Dans le cas des FIP investis en Corse et dans les DOM-COM, le taux de réduction octroyé est de 38%.

GÉREZ AU MIEUX  
VOS COMPTES-TITRES  
ET PEA GRÂCE AUX  
SERVICES DE CAPITAL.FR

**Capital.fr**

Pour réduire vos frais de courtage, passez par notre comparateur de comptes-titres. Retrouvez notre palmarès de tous les fonds, patrimoniaux comme sectoriels, du marché. Et détectez les PME à haut potentiel sur lesquelles parier, avec Pré-IPO.